

Les formations financées par le CPF en 2023 : quelle évolution des prix ?

Ronan Mahieu

En 2023, les souscriptions de formation via MonCompteFormation (MCF) ont généré une dépense totale de 2,25 Md€, déduction faite des formations annulées avant qu'elles ne débutent. Ce montant s'entend tous canaux de financement confondus : compte personnel de formation (CPF) bien sûr, mais aussi financement par les bénéficiaires sur leurs deniers personnels, abondements par France Travail, les régions ou les employeurs. La dépense totale chute de 24,1 % par rapport à 2022, davantage que le volume d'heures de formations souscrites (-15,3 %) : le prix horaire moyen apparent des formations souscrites diminue donc de 10,5 % entre 2022 et 2023, alors qu'il avait progressé de 42,0 % entre 2020 et 2021 et encore de 27,7 % entre 2021 et 2022.

Le recours aux formations financées par le CPF est toutefois marqué depuis 2020 par une forte volatilité tant du volume global de formations souscrites que de la part de marché des différents groupes de spécialités. Volatilité qui doit beaucoup à des effets réglementaires (transfert sur le CPF des droits acquis au titre du Droit individuel à la formation – DIF – en juin 2021) comme à diverses mesures de régulation de l'offre : nettoyage du catalogue des formations par France Compétences fin 2021, exclusion de formations relevant de l'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise (ACRE) et qui ne vérifiaient pas le cahier des charges requis en juin 2022, mise en place d'une authentification renforcée via France Connect + en octobre 2022...

De ce fait, la baisse du prix horaire moyen apparent, qui s'établit à 25,5 € en 2023, est en trompe-l'œil : à

caractéristiques des formations inchangées d'une année sur l'autre, le prix de l'ensemble des formations souscrites via MCF connaît des évolutions sensiblement plus régulières : +3,1 % en 2023 après + 3,2 % en 2022 et +4,3 % en 2021. La baisse du prix horaire moyen apparent doit beaucoup à la baisse entre 2022 et 2023 de la part de marché de formations aux prix horaires moyens relativement élevés comme les langues vivantes (53,3 € de l'heure en moyenne en 2023), les ACRE (58,9 €), ou le secrétariat et la bureautique (38,8 €). Au sein des groupes de spécialités les plus souscrits, le prix horaire moyen varie en effet de 4,7 € pour les formations aux métiers du travail social à 92,3 € pour les bilans de compétences en 2023.

La hausse de 3,1 % du prix d'ensemble des formations, à caractéristiques inchangées d'une année sur l'autre, masque par ailleurs des évolutions assez contrastées entre les différents groupes de spécialités. Les prix progressent en effet de plus de 5 % pour les groupes de spécialités de l'enseignement et de la formation (+7,6 %), des bilans de compétences (+5,9 %), de l'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise (+5,6 %), des systèmes d'information (+5,0 %) et de la santé (+5,0 %). A contrario, les prix évoluent modérément pour le permis B (+2,8 %), le travail social (+1,9 %), la communication (+1,5 %), les ressources humaines (+1,0 %) ainsi que la coiffure et l'esthétique (+0,8 %). Les prix diminuent même légèrement (-1,1 %) dans le groupe de spécialités du secrétariat et de la bureautique.

➤ Un palmarès des groupes de spécialités très différent selon que l'on raisonne en termes de dépense totale de formation ou bien d'heures prestées.

Tableau 1 : Top 10 des formations souscrites en 2023, en termes de dépense et d'heures de formation

Rang	Montants souscrites en 2023			Heures de formations souscrites en 2023		
	Groupe de spécialités	M€	%	Groupe de spécialités	Millions d'heures	%
1	Permis B	288	12,8	311 - Transport (hors permis B), manutention, magasinage	9,4	10,6
2	324 - Secrétariat, bureautique	285	12,6	324 - Secrétariat, bureautique	7,3	8,3
3	136 - Langues vivantes	277	12,3	332 - Travail social	5,9	6,6
4	311 - Transport (hors permis B), manutention, magasinage	211	9,4	Permis B	5,7	6,4
5	Bilans de compétences	165	7,3	136 - Langues vivantes	5,2	5,9
6	326 - Systèmes d'information	131	5,8	326 - Systèmes d'information	4,7	5,3
7	Création et reprise d'entreprise	121	5,4	331 - Santé	4,0	4,6
8	336 - Coiffure, esthétique	73	3,2	336 - Coiffure, esthétique	3,6	4,0
9	320 - Communication	51	2,3	315 - Ressources humaines	3,4	3,9
10	333 - Enseignement, formation	47	2,1	221 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3,0	3,4
	Autres formations	602	26,7	Autres formations	36,2	41,0

Note : les groupes de spécialités communs aux deux classements sont en bleu, ceux uniquement présents dans le classement des 10 premiers groupes en termes de dépense sont en orange, et ceux uniquement présents dans le classement des 10 premiers groupes en heures de formation sont en vert. Ce code couleur est repris dans tout le reste du document.

Aide à la lecture : en 2023, les formations souscrites en langues vivantes arrivent au troisième rang des groupes de spécialités en termes de dépense : la dépense au titre de ces formations représente 277 millions d'euros, soit 12,3 % de la dépense totale. Ces formations n'arrivent en revanche qu'au cinquième rang en termes d'heures de formation souscrites.

➤ En 2023 le prix horaire moyen apparent des formations souscrites baisse de 10,5% en lien avec une diminution de la part des formations les plus onéreuses. En revanche, à caractéristiques données, l'indice de prix de l'ensemble des formations souscrites augmente de 3,1%

Graphique 1 : Dépenses totales de formation, heures totales de formation financées et prix horaire moyen apparent (base 100 en 2020)

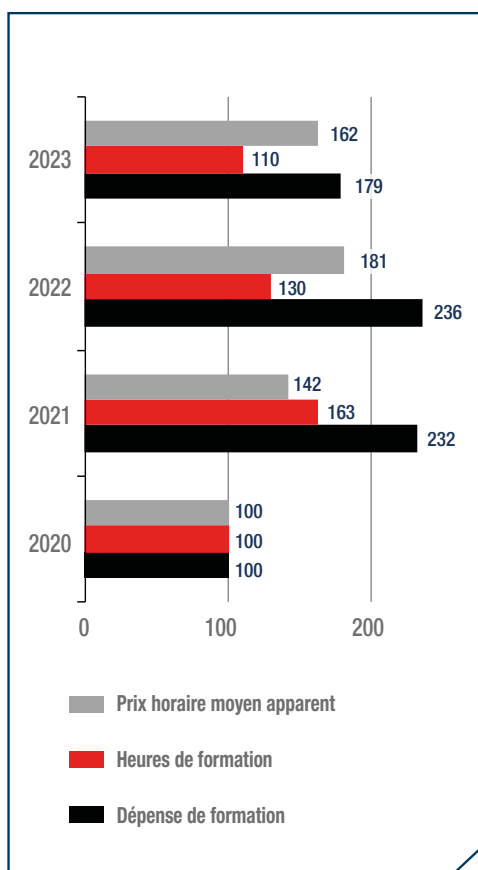


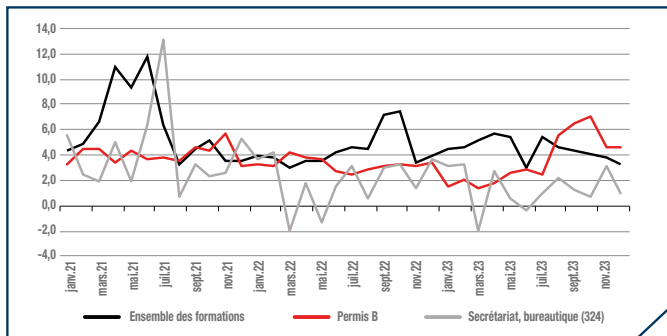
Tableau 2 : Évolution annuelle des prix des formations par groupe de spécialités

Groupe de spécialités	Coût 2023 M€	Évolution des prix			Contribution à l'évolution 2023
		2021	2022	2023	
Ensemble des formations	2 250,9	4,3	3,2	3,1	3,09
Permis B	288,0	3,2	2,7	2,8	0,28
324 - Secrétariat, bureautique	284,6	3,0	2,7	-1,1	-0,21
136 - Langues vivantes	277,0	8,5	6,6	3,7	0,54
311 - Transport (hors permis B), manutention, magasinage	211,1	2,5	2,4	4,2	0,28
Bilans de compétences	165,1	2,2	3,8	5,9	0,34
326 - Systèmes d'information	131,3	8,8	-4,4	5,0	0,09
Création et reprise d'entreprise	121,2	5,3	4,7	5,6	0,89
336 - Coiffure, esthétique	72,6	2,4	2,5	0,8	0,02
320 - Communication	51,3	2,7	-2,4	1,5	0,01
333 - Enseignement, formation	47,5	8,3	3,1	7,6	0,21
312 - Commerce, vente	46,0	4,3	0,3	1,3	0,01
315 - Ressources humaines	45,1	2,8	2,8	1,0	0,01
340 - Services à la collectivité	44,5	-1,0	3,9	3,3	0,06
310 - Échanges, gestion	38,4	2,0	2,4	9,0	0,11
322 - Imprimerie, édition	32,1	8,0	2,9	0,7	0,00
344 - Sécurité, police, surveillance	30,4	1,0	1,8	1,8	0,03
VAE	29,9	2,9	3,5	1,7	0,02
332 - Travail social	27,7	1,8	2,9	1,9	0,02
230 - Génie civil, construction, bois	27,4	5,8	3,9	2,5	0,02
314 - Comptabilité, gestion	27,4	9,7	2,8	0,0	0,00
313 - Finances, banque, assurances	26,4	16,2	6,9	3,4	0,03
331 - Santé	21,9	4,9	5,4	5,0	0,04
221 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	21,3	11,5	4,0	3,8	0,06
251 - Mécanique générale et de précision, usinage	20,1	5,7	13,9	5,4	0,04
330 - Sanitaire et social	19,7	1,6	1,0	0,6	0,01
335 - Animation culturelle, sportive et de loisirs	16,0	3,7	4,6	1,3	0,01
323 - Image et son	15,7	3,8	3,1	1,0	0,00
233 - Bâtiment: finitions	10,9	-0,2	-3,5	13,5	0,04
242 - Habillement (yc mode, couture)	10,6	1,1	3,2	1,3	0,00
334 - Accueil, hôtellerie, tourisme	10,1	2,5	1,4	7,3	0,02

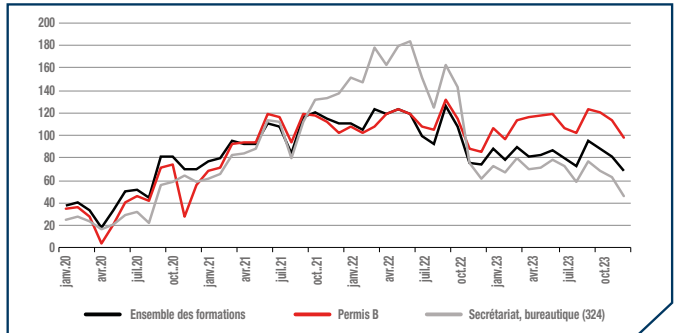
Aide à la lecture : le prix des formations au permis B augmente de 2,8% entre 2022 et 2023 ; les formations au permis B contribuent pour +0,28 point à l'augmentation de 3,1% du prix de l'ensemble des formations en 2023. **Champ** : groupes de spécialités représentant au moins 10 M€ de dépense en 2023.

➤ Les souscriptions de formations aux métiers du secrétariat et de la bureautique chutent durablement après octobre 2022, tandis que les souscriptions de formations au permis B se reprennent rapidement

Graphique 2a : Évolution des prix en glissement annuel (%)

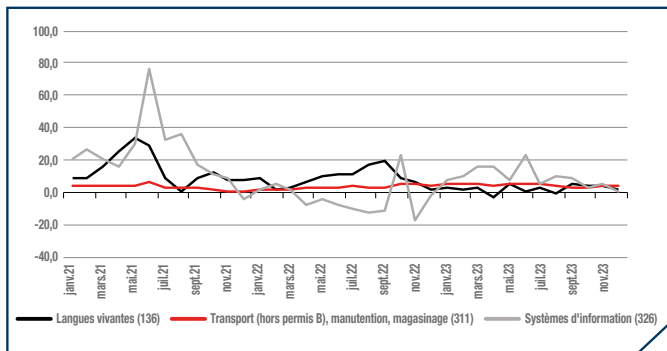


Graphique 2b : Nombre mensuel d'inscriptions - base 100 = niveau mensuel moyen en 2021

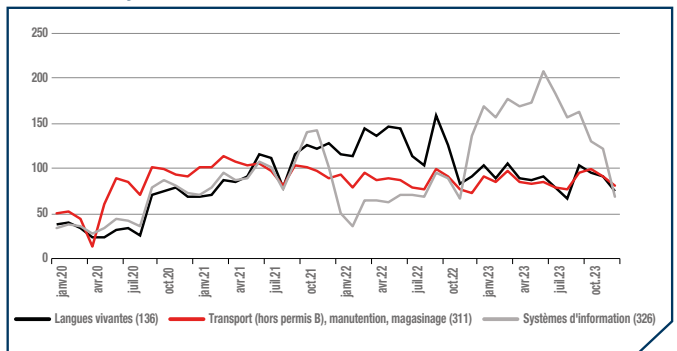


➤ Les souscriptions de formations en langues vivantes se replient durablement après octobre 2022, tandis que le groupe de spécialités des systèmes d'information connaît des évolutions très contrastées

Graphique 3a : Évolution des prix en glissement annuel (%)

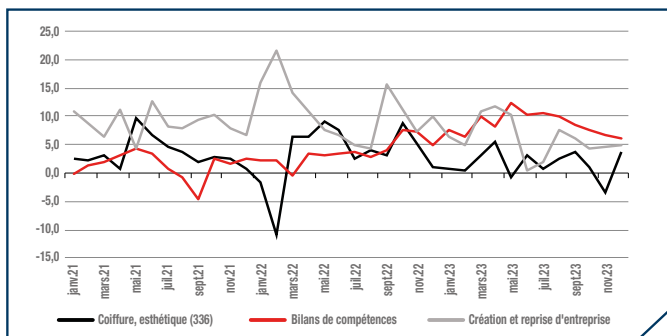


Graphique 3b : Nombre mensuel d'inscriptions - base 100 = niveau mensuel moyen en 2021

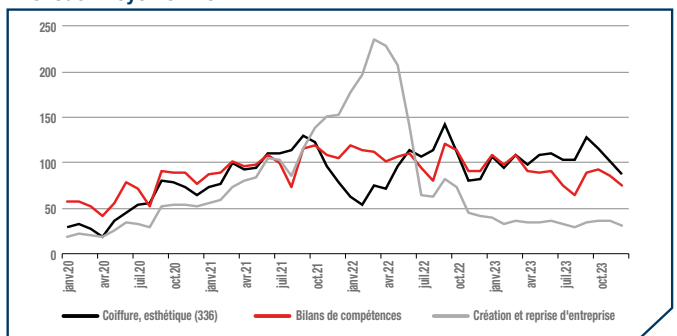


➤ Après une chute brutale au printemps 2022, les souscriptions d'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise se stabilisent tout au long de l'année 2023 à un niveau proche de l'année 2020

Graphique 4a : Évolution des prix en glissement annuel (%)

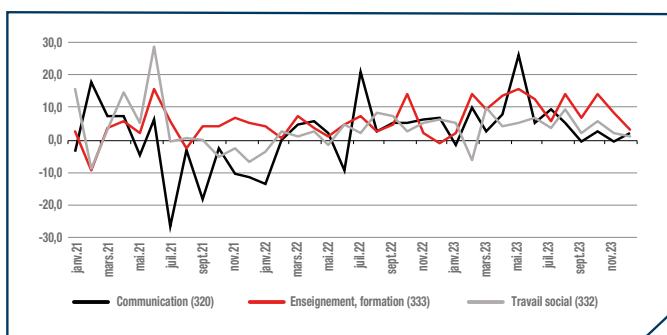


Graphique 4b : Nombre mensuel d'inscriptions - base 100 = niveau mensuel moyen en 2021

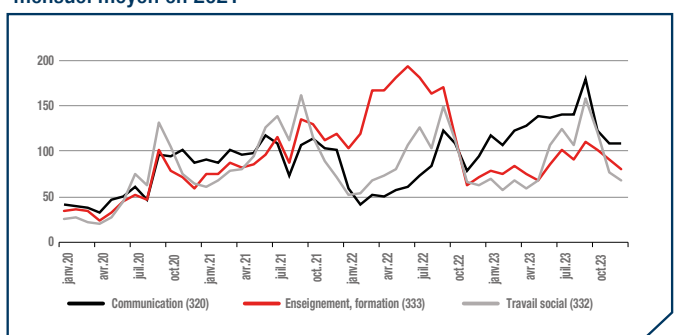


➤ Les souscriptions de formations aux métiers de la communication sont très dynamiques en 2023, malgré un repli en fin d'année

Graphique 5a : Évolution des prix en glissement annuel (%)

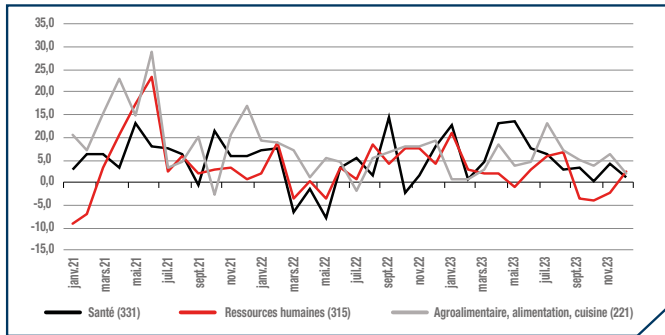


Graphique 5b : Nombre mensuel d'inscriptions - base 100 = niveau mensuel moyen en 2021

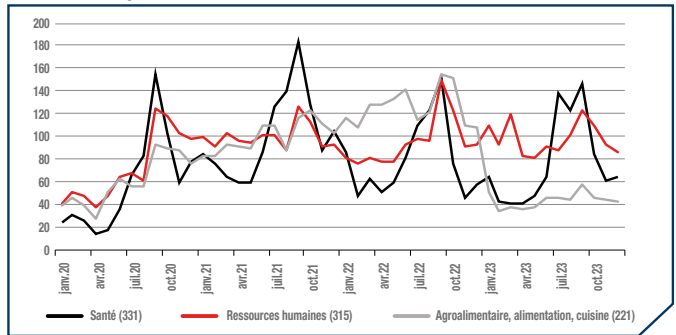


➤ Les souscriptions de formations aux métiers de l'agroalimentaire, de l'alimentation et de la cuisine chutent durablement après octobre 2022

Graphique 6a : Évolution des prix en glissement annuel (%)

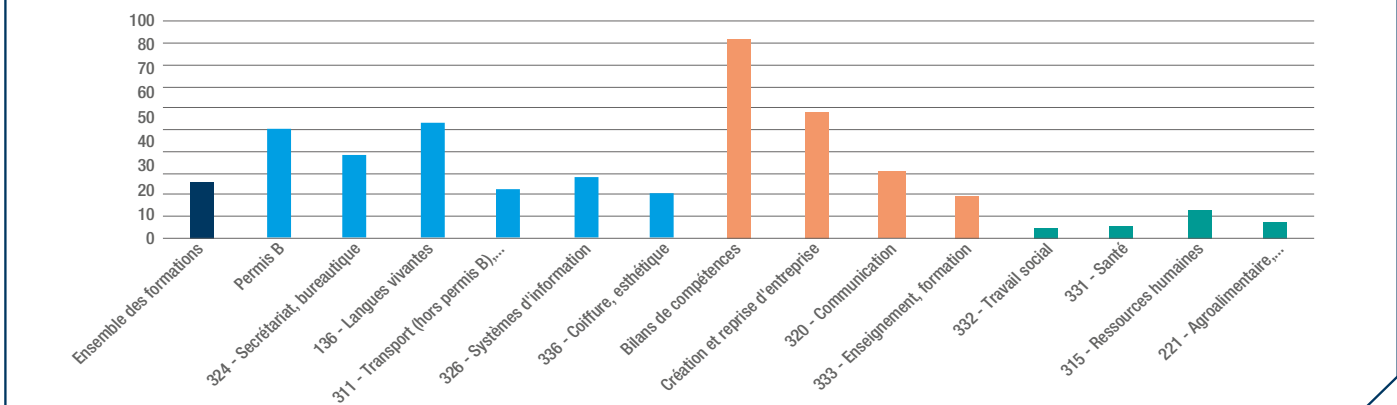


Graphique 6b : Nombre mensuel d'inscriptions - base 100 = niveau mensuel moyen en 2021



➤ Un prix horaire moyen très variable d'un groupe de spécialités à l'autre

Graphique 7 : prix horaire moyen des formations par groupe de spécialités en 2023 (€)



Définitions et méthodes :

Groupes de spécialités : pour la présentation des résultats, nous nous fondons sur la nomenclature des formations du Conseil national de l'information statistique (Cnis) qui propose notamment un niveau « groupes de spécialités » : https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2569957/fqp03_nsf-1.pdf. Nous adaptons toutefois ces groupes de spécialités en isolant les exceptions législatives que constituent le permis B, la VAE, les bilans de compétences et l'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise (ACRE). Par exemple, au sein du groupe de spécialités 311 (Transport, manutention, magasinage), nous distinguons les formations au permis B des autres formations de ce groupe de spécialités.

Indices de prix : le tableau 2 et les graphiques qui suivent fournissent des estimations fondées sur le calcul d'indices de Laspeyres comparant les prix entre deux périodes de formations présentant des caractéristiques identiques d'une période à l'autre. Ces caractéristiques sont l'intitulé de la formation, la raison sociale de l'organisme de formation, la modalité de réalisation (présentiel, distanciel ou mixte) et la durée de la formation, conformément à la méthode déjà utilisée dans le QPS Les études n°41 publié en septembre 2023. Le tableau 2 présente des évolutions des prix en moyenne annuelle, et les graphiques suivants des évolutions des prix en glissement annuel (rapportant donc les prix d'un mois donné aux prix observés le même mois de l'année précédente).

Pour en savoir plus

Bismuth J., « Le compte personnel de formation en 2023 », *Dares-Résultats*, n°40, juillet 2024, disponible sous : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/le-compte-personnel-de-formation-en-2023>

Bousquet G., M. Frémont « La formation professionnelle financée par le CPF en 2023 : quels sont les prix de formation ? », *Questions Politiques Sociales - Les brèves*, n°26, juillet 2024, disponible sous : <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/qps-les-breves-ndeg26>

Mahieu R., « L'évolution des prix des formations financées par le CPF entre 2020 et 2022 », *Questions Politiques Sociales - Les Études*, n°41, septembre 2023, disponible sous : <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/qps-les-etudes-ndeg41>

QPS – Les brèves est une publication de la direction des politiques sociales (DPS) de la Caisse des Dépôts. Ce format condensé propose des éclairages statistiques sur des sujets liés aux missions de la DPS, accompagnés d'un bref commentaire. Elle est complétée par **QPS – Les études** qui a vocation à faire connaître les résultats des travaux d'études dans l'ensemble des domaines de la protection sociale (retraite, vieillissement, handicap...) et de la formation professionnelle, et par **QPS - Les cahiers** qui est une série de documents de travail diffusant des études approfondies. L'ensemble des numéros est disponible sur le site <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/publications-et-statistiques> à la rubrique **Publications et statistiques**.

politiques-sociales.caissedesdepots.fr



Une publication de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts
Directrice de la publication : Marianne Kermaol-Berthomé – Rédacteur en chef : Loïc Gautier
Impression : Imprimerie CDC (75) – Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025 – ISSN : en attente
Contact : etudesdps@caissedesdepots.fr – 12, avenue Pierre Mendès-France – 75914 Paris cedex 13

**Ensemble,
faisons grandir
la France**
caissedesdepots.fr

